

Objet : Procédures pour l'entrée en sixième 2020/2021 Fiche navette 2

Madame, Monsieur,

En vue de la préparation des dossiers pour le collège, je vous prie de bien vouloir ouvrir le document en pièce jointe : fiche navette 2 qui vous indique le collège de secteur de votre enfant.

La réception de ce mail vaut pour signature et accord du collège de secteur.

La formation pour tous les élèves est la 6ème et la langue l'anglais, vous n'avez pas à compléter sauf cas de demande de 6ème dans le privé. et orientation SEGPA avec signature (envoi du volet 2 scanné à la direction).

Téléphone de l'école en cas de besoin : **02 62 26 11 85**

Si vous ne souhaitez pas la scolarisation de votre enfant dans le collège de secteur :

Vous devez :

- **M'écrire IMPERATIVEMENT** par retour de mail et me le signifier par écrit à l'adresse : ce.9740453z@ac-reunion.fr
- Me transmettre par mail les justificatifs demandés scannés ainsi que le courrier demandé indiquant le motif
- **Vous pourrez faire appel du collège de secteur jusqu'au 18 mai 2020 DELAI DE RIGUEUR**
- Un accusé de réception vous sera envoyé.

LISTE DES MOTIFS SUSCEPTIBLES DE PERMETTRE UNE DEMANDE D'AFFECTATION HORS SECTEUR (Classés par ordre de priorité/ plusieurs motifs peuvent être évoqués) / PIÈCES JUSTIFICATIVES à joindre impérativement à cette demande

1 – Élève en situation de handicap (priorité examinée en commission par le médecin conseiller technique du recteur)

- Courrier de la famille + notification qui vous a été adressée par la MDPH

2 – Élève nécessitant une prise en charge médicale à proximité de l'établissement souhaité (priorité examinée en commission par le médecin conseiller technique du recteur)

- Certificat du médecin de l'éducation nationale ou du médecin traitant ou du spécialiste sous pli cacheté transmis au directeur d'école (1)

3 – Élève en situation sociale très exceptionnelle (priorité examinée en commission par l'assistante conseillère technique du recteur)

- Courrier de la famille + obligatoirement rapport circonstancié de l'autorité compétente sous pli cacheté

4 – Élève susceptible de devenir boursier sur critères sociaux (2)

- Copie du dernier avis d'imposition complet

5– Élève dont un frère ou une sœur sera scolarisé(e) dans l'établissement souhaité à la rentrée 2020

- Certificat de scolarité du frère ou de la sœur en 6ème, 5ème ou 4ème dans l'établissement souhaité. Certificat de scolarité de 3ème non recevable

6 – Élève dont le domicile est situé en limite du secteur et proche de l'établissement souhaité.

- Courrier dans lequel vous exposerez votre situation en joignant les éléments susceptibles d'appuyer votre demande

7 – Élève souhaitant suivre un parcours scolaire particulier:

- Elèves intellectuellement précoces sections internationales classe à horaire aménagé théâtre sportifs de haut niveau, sections sportives scolaires pré filières d'accès au haut niveau
- Aucune

L'affectation se fait après admission de la commission concernée dans la limite des places disponibles. Une réponse sera donnée en juin.

(2) Motif boursier : L'obtention d'une affectation hors du secteur de rattachement n'ouvre pas droit au bénéfice de la bourse : son attribution relève de la compétence du chef d'établissement qui examinera le dossier que vous déposerez à la prochaine rentrée scolaire (octobre).

Bien cordialement, la Directrice.